



**SERVICE DE  
L'INGÉNIERIE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**PLAN MUNICIPAL POUR LA RÉDUCTION  
DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE DU  
RÉSEAU**

---

DOCUMENT CORPORATIF  
Novembre 2022

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, la Ville de Drummondville a adopté un plan visant à déterminer si certains secteurs de la municipalité sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer et d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

La Ville de Drummondville partage la préoccupation du gouvernement du Québec à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.



## UN PLAN EN TROIS PHASES

### PHASE 1 : INVENTAIRE DES SECTEURS À PRIORISER

#### OBJECTIF

- Cibler les secteurs où des entrées de service ou des conduites de raccordement en plomb ont possiblement été installées.

#### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2020

[Sensibilisation](#) de la population concernant le plomb dans l'eau potable et la qualité de l'eau distribuée.

Création d'une page Web dédiée au plomb dans l'eau potable sur laquelle sont centralisées toutes les informations techniques ([drummondville.ca/plomb](http://drummondville.ca/plomb)).

Création d'une [carte interactive](#) permettant de diriger le citoyen dans l'évaluation de son système de plomberie.

Création d'un [formulaire interactif](#) pouvant être rempli par le citoyen désirant s'inscrire sur la liste des points de prélèvement potentiels pour le plomb.

Le formulaire en question permettra :

- La création d'une banque de sites de prélèvements potentiels;
- La priorisation des secteurs d'échantillonnage.

Analyse des formulaires reçus et inventaire des secteurs ciblés.

#### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2021

Analyse des formulaires reçus et inventaire des secteurs ciblés.

Information aux citoyens des résidences sélectionnées afin de prendre rendez-vous pour procéder à l'échantillonnage.

#### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2022

Mise à jour de la carte interactive permettant de diriger le citoyen dans l'évaluation de son système de plomberie.

Réévaluation de la banque d'inscription pour des sites de prélèvements potentiels (formulaires des années passées).

## **ACTIONS EFFECTUÉES EN 2022 (SUITE)**

Relancer la population habitant les secteurs où l'on pourrait retrouver des entrées de service en plomb (lettres envoyées au domicile) afin de refaire une banque de sites potentiels.

Analyse des formulaires reçus et inventaire des secteurs ciblés.

Information aux citoyens des résidences sélectionnées afin de prendre rendez-vous pour procéder à l'échantillonnage.

## **ACTIONS POUR 2023**

Mise à jour de la carte interactive permettant de diriger le citoyen dans l'évaluation de son système de plomberie.

Réévaluation de la banque d'inscription pour des sites de prélèvements potentiels (formulaires des années passées).

Relancer la population habitant les secteurs où l'on pourrait retrouver des entrées de service en plomb (lettres envoyées au domicile) afin de refaire une banque de sites potentiels.

Analyse des formulaires reçus et inventaire des secteurs ciblés.

Information aux citoyens des résidences sélectionnées afin de prendre rendez-vous pour procéder à l'échantillonnage.

## PHASE 2 : DÉPISTAGE DU PLOMB DANS L'EAU DANS LES SECTEURS CIBLÉS

### OBJECTIF

- Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des secteurs ciblés.

### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2020

La phase 2 n'a pu être effectuée en 2020 vu la situation liée à la pandémie de COVID-19. En effet, afin d'assurer la protection de tous les intervenants impliqués lors de l'échantillonnage, le MELCC a permis certains allègements concernant, entre autres, le dépistage du plomb. Pour cette raison, aucun échantillon n'a pu être prélevé en 2020. L'inventaire des secteurs d'échantillonnage, soit la PHASE 1 du plan, a été effectué en 2020.

### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2021

Échantillonnage dans 7 résidences.

En raison de la situation liée à la pandémie de COVID-19, l'application des règles sanitaires n'a permis la réalisation que de 7 échantillons sur 30.

Communication aux résidents des résultats de ses échantillons au mois de février 2022.

### ACTIONS EFFECTUÉES EN 2022

### ÉCHÉANCIER

Échantillonnage dans 30 résidences

1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre

Communication des résultats aux citoyens

Au mois de septembre 2022

### ACTIONS POUR 2023

Échantillonnage

1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre

Communication des résultats aux citoyens

Dans les 30 jours suivant la réception des résultats

## **PHASE 3 : INVENTAIRE, PLANIFICATION ET REMPLACEMENT DES ENTRÉES DE SERVICE ET DES CONDUITES CIBLÉES**

### **OBJECTIFS**

- Déterminer si les actions correctrices toucheront l'ensemble du réseau ou seulement les sites où il y a eu dépassement;
- Établir une stratégie pour répertorier les bâtiments des secteurs ciblés qui comportent des entrées de service en plomb;
- Mettre en œuvre la stratégie d'inventaire;
- Préparer et apporter les correctifs nécessaires au réseau.

**À noter que cette phase 3 sera entreprise uniquement si une concentration de plomb supérieure aux valeurs limites a été décelée dans les années passées.**

### **ACTIONS EFFECTUÉES EN 2020**

Aucun échantillon prélevé en 2020.

### **ACTIONS EFFECTUÉES EN 2021**

Tous les résultats de 2021 étaient en deçà des normes du RQEP.

### **ACTIONS EFFECTUÉES EN 2022**

Tous les résultats de 2022 étaient en deçà des normes du RQEP.

### **ACTIONS POUR 2023**

À noter que cette phase 3 sera entreprise uniquement si une concentration de plomb supérieure aux valeurs limites a été décelée dans les années passées.

## RÉTROACTION AUX CITOYENS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INVENTAIRE ET DE REMPLACEMENT DES ENTRÉES DE SERVICE EN PLOMB

OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer régulièrement les citoyens de la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service.</li> </ul>	
ACTIONS	ÉCHÉANCIER
Présentation annuelle au conseil municipal.	Chaque 31 mars
Dépôt de l'état d'avancement sur le site Web de la Ville.	Chaque 31 mars

*Par souci de transparence, chaque année, nous présenterons au conseil municipal l'état d'avancement de notre plan. Cet état d'avancement sera ensuite déposé sur le site Web de la Ville pour permettre aux citoyens de le consulter.*